

# JOURNAL OFFICIEL

DU GOUVERNEMENT EGYPTIEN

(*Numero Extraordinaire*)

---

69ème Année

Jeudi 29 Janvier 1942

No. 20

---

## PROCLAMATION No. 222

portant modification de la Proclamation No. 177

**Nous, Hussein Sirry Pacha,**

Vu le Décret du 1<sup>er</sup> septembre 1939 déclarant l'état de siège sur tout le territoire égyptien ;

Vu la Proclamation No. 177 portant interdiction d'importer certains produits et marchandises ;

En vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Décret du 16 novembre 1940 ;

ORDONNONS CE QUI SUIT :

*Article unique.*—Est modifié le litt. (c) de l'article 4 de la Proclamation No. 177 précitée comme suit :

“(c) aux colis postaux destinés à des particuliers pour leur usage personnel.”

Le Caire, le 29 janvier 1942.

(*Traduction.*)

HUSSEIN SIRRY.

